

**RAPPORT ANNUEL**  
CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE

# Rapport de gestion

EXERCICE 2008

Ce rapport a pour objet, conformément à la loi bancaire, de procéder à l'examen de l'activité de l'année écoulée, et d'analyser la gestion de notre entreprise au travers de ses résultats financiers

  
**DES SAVOIE**  
Être utile à tous

# SOMMAIRE

## 1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2008

- 1.1. L'environnement international et national
- 1.2. Le contexte régional
- 1.3. Le Crédit Agricole des Savoie en 2008

## 2. L'ACTIVITÉ

- 2.1. **Les crédits** : la croissance des encours
- 2.2. **La collecte** : la prééminence du monétaire
- 2.3. **L'assurance** : une offre complète et compétitive
- 2.4. Le **bilan** et les **ratios** prudentiels et de gestion
  - 2.4.1. Un total de bilan social  
de 14,9 milliards d'euros
  - 2.4.2. Les Ratios Prudentiels et de Gestion
  - 2.4.3. Les facteurs de risques (IFRS 7)

## 3. L'ANALYSE DU RÉSULTAT SOCIAL

- 3.1. Une baisse limitée du Produit Net Bancaire.
- 3.2. Une forte réactivité sur la maîtrise des charges de fonctionnement
- 3.3. Un Résultat Brut d'Exploitation en baisse conjoncturelle
- 3.4. Des risques maîtrisés et couverts.
- 3.5. Un résultat net social de 113,2 millions d'euros
- 3.6. Principes et méthodes comptables

## 4. L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DU GROUPE CONSOLIDÉ CA DES SAVOIE

- 4.1. L'activité et les résultats des filiales.
- 4.2. Les données consolidées.

## 5. LES PERSPECTIVES POUR 2009

- 5.1. Les perspectives économiques.
- 5.2. Les projets du Crédit Agricole des Savoie en 2009.

*Les encours **collecte** et **crédits** sont exprimés en données comptables de fin de mois.*

# LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE EN 2008

## 1.1. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET NATIONAL

La crise financière, qui s'était déclarée dans l'été 2007, s'est amplifiée au fil de l'année 2008. Cette crise s'aggrave au second semestre, et les mouvements de panique mettent en péril le système financier. L'intervention, dans l'urgence, des pouvoirs publics permet de juguler cette crise bancaire. Néanmoins la perte de confiance générale pèse sur la demande, puis sur la croissance mondiale.

Ainsi la zone euro entre en récession au troisième trimestre 2008. Ce revers est imputable au repli

du commerce extérieur, comme à la chute des investissements et à la stagnation de la consommation des ménages.

Comme les autres pays européens, la France est touchée par le recul de l'activité, avec une production industrielle qui s'effondre en fin d'année 2008 sous l'effet de la chute de la production automobile, alors que les indicateurs du bâtiment et des services confirment un nouveau ralentissement.

## 1.2. LE CONTEXTE RÉGIONAL

Les départements savoyards ne sont pas épargnés par la crise économique, même si le secteur touristique connaît des saisons favorables, avec des hivers enneigés et une hausse de fréquentation significative en montagne, malgré une présence étrangère en retrait. Par contre, l'activité industrielle est en net recul, avec des carnets de commandes peu remplis, en particulier

dans la sous-traitance automobile. Le repli est aussi prononcé sur le secteur du BTP, dans un marché immobilier en fort ralentissement. Dans ce contexte morose, le taux de chômage amorce une remontée, avec des niveaux qui restent cependant inférieurs aux moyennes régionale et nationale.

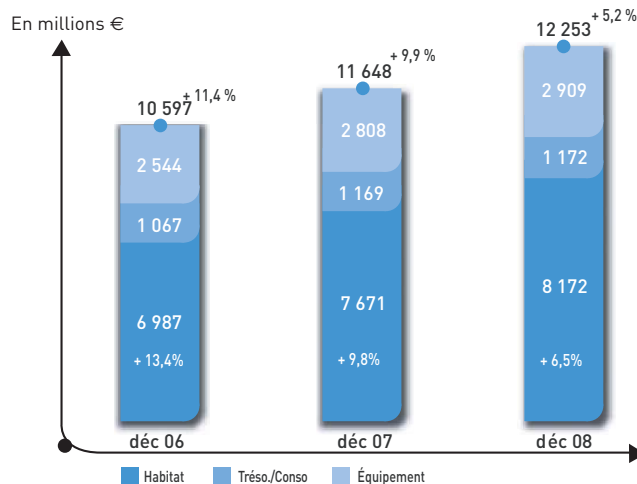
## 1.3. LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE EN 2008

Le Crédit Agricole des Savoie poursuit la mise en œuvre de son projet d'entreprise « Audace 2012 », conçu pour répondre aux mutations du monde bancaire, et pour consolider sa place de partenaire essentiel de l'économie des départements savoyards.

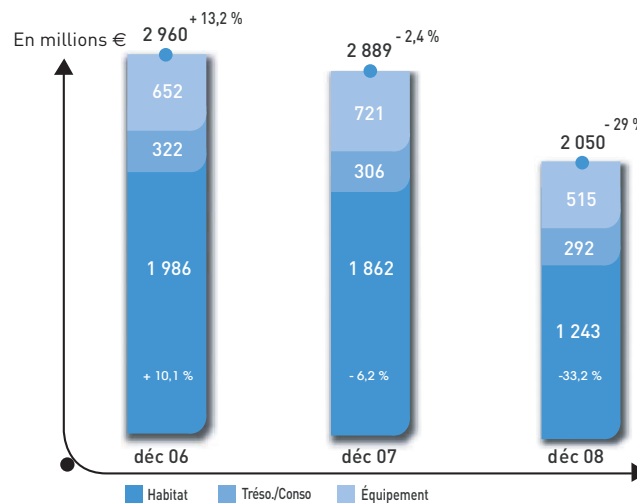
Chaque jour démontre la pertinence des choix et des orientations qui ont été décidés, avant même que la crise financière ne frappe, pour que le CA des Savoie s'adapte au nouvel environnement économique et poursuive son développement.

# L'ACTIVITÉ

## 2.1. LES CRÉDITS : LA CROISSANCE DES ENCOURS



Encours des crédits en capital



Réalizations de crédits

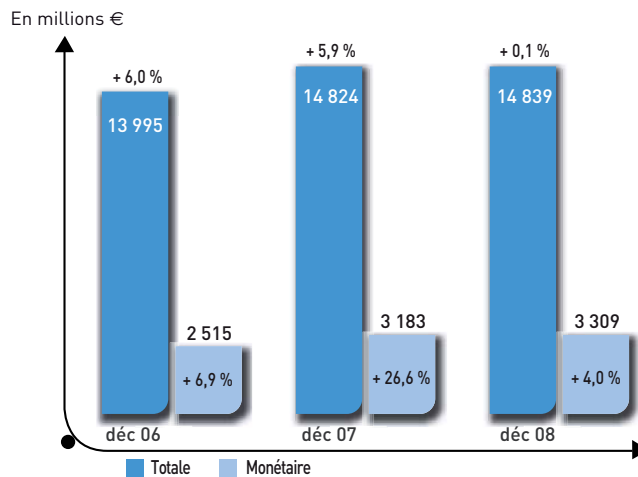
Le Crédit Agricole des Savoie perdure dans la croissance de ses encours de crédits. En 2008, les volumes finançant l'économie savoyarde progressent de +5,2 % pour atteindre un montant de 12,3 milliards d'euros.

Une nouvelle fois, ce sont les crédits à l'habitat qui ont la croissance la plus forte avec une progression de +6,5 % sur l'année. Mais les départements savoyards ne sont pas épargnés par la crise mondiale, ni par la chute de la demande de crédit des ménages et des entreprises.

En conséquence, le montant des réalisations de crédits se contracte fortement sur l'année 2008, à 2,1 milliards d'euros. C'est le marché de l'habitat qui freine le plus, avec une production en retrait de -33 % sous l'effet du reflux considérable des transactions immobilières.

Les **crédits d'investissement** pâtissent également du ralentissement conjoncturel, et de l'absence de visibilité économique. Le montant des crédits alloués au financement des professionnels et des Collectivités Locales représente 515 millions d'euros et chute de 28 % sur un an. Par contre et dans un environnement fortement concurrentiel, le Crédit Agricole des Savoie a maintenu un volume de production de **crédits de trésorerie et consommation** de 292 millions d'euros, avec le lancement en fin d'année de sa nouvelle carte bancaire de paiement et de crédit « Cartwin ». Le Crédit Agricole des Savoie occupe une position solide sur ses deux départements, avec une **part de marché** de 42,2 % sur les crédits, à fin décembre 2008, et de 47,4 % sur les seuls crédits Habitat.

## 2.2. LA COLLECTE : LA PRÉÉMINENCE DU MONÉTAIRE



Encours de Collecte

Avec un volume de 14,8 milliards d'euros, le Crédit Agricole des Savoie consolide, en 2008, des encours de Collecte qui restent à un niveau élevé et constant par rapport à 2007. Cette année encore, nos clients ont privilégié les placements liquides, peu risqués, et bien rémunérés. Et c'est la **collecte monétaire** rémunérée, pour la seconde année consécutive, qui affiche la plus forte progression des encours.

La hausse des dépôts à terme est supérieure à 21 %.

Par conséquent, la **Collecte CAM** a retrouvé un nouveau souffle et voit ses encours progresser de +1,4 %, à 6,2 milliards d'euros, sous l'impulsion des livrets en croissance de 10 %. A contrario, l'épargne logement, pénalisée par des taux peu attractifs et une fiscalité moins favorable, se contracte de nouveau de 6,1 %.

Les **dépôts à vue** sont, quant à eux, en légère décollecte (-2 %), malmenés par l'attrait des taux de placements courts, comme par le ralentissement du marché immobilier.

**L'assurance-vie** est devenue moins séduisante sur le plan fiscal et a subi la concurrence des rendements élevés procurés par les dépôts à terme. Néanmoins les encours de collecte assurance-vie progressent de 1,5 % en 2008, à 3,9 milliards d'euros.

Les Sicav et Fcp, et autres emprunts Obligataires, qui complètent le compartiment **Epargne Tiers**, subissent le net recul des marchés boursiers et voient leurs encours se contracter de -14,9 % à 1,5 milliard d'euros.

A l'issue de ces évolutions, le Crédit Agricole des Savoie affirme sa position de leader sur le marché de la collecte des départements savoyards, avec une **part de marché** sur la collecte bancaire de 37,9 %, à fin décembre 2008.

## 2.3. L'ASSURANCE : UNE OFFRE COMPLÈTE ET COMPÉTITIVE

Le Crédit Agricole des Savoie est désormais présent sur tous les compartiments de l'assurance, pour répondre aux besoins des particuliers et des professionnels, qu'ils soient déjà clients de la Caisse Régionale ou futurs adhérents.

L'offre a été particulièrement riche en 2008, avec :

- le déploiement sur les deux Savoie de 13 conseillers spécialisés dans l'assurance pour les Professionnels et Agriculteurs, ce qui s'est traduit par la souscription de près de 4 000 nouveaux contrats.

- Le lancement de nombreux nouveaux produits tels que la télésurveillance, Cap découverte, la Garantie Obsèques, ou l'assurance motos.
- L'étude de mise en marché de l'offre Garantie des Loyers Impayés.

Pour accompagner son développement, le Crédit Agricole des Savoie a mis en œuvre les dispositifs de gestion, de pilotage et de distribution lui permettant d'asseoir et de confirmer sa place de bancassureur référent sur les départements savoyards.

Ces actions ont été concrétisées, en particulier, par la mise en place d'une nouvelle unité de gestion de l'activité ADI et Assurances Vie/Prévoyance, comme par l'optimisation des dispositifs de réassurances en IARD.

Cela s'est traduit par d'excellents résultats, tant commerciaux avec la souscription de 40 000 nouveaux contrats Pacifica, que financiers, grâce à une nette amélioration des ratios « techniques » de commissionnement.

## 2.4. LE BILAN ET LES RATIOS PRUDENTIELS ET DE GESTION

### 2.4.1. UN TOTAL DE BILAN SOCIAL DE 14,9 MILLIARDS D'EUROS

Le total du bilan social du Crédit Agricole des Savoie se chiffre à 14,9 milliards d'euros au 31 décembre 2008. Il augmente de +6,2 % en un an sous l'effet de la croissance des créances clientèle qui sont financées soit par la collecte monétaire, soit par des avances liées à l'activité, soit, pour le solde par des emprunts de trésorerie. L'entité consolidante des Savoie est un groupe composé de 5 entités : la Caisse Régionale, les Caisses Locales, CADS Développement, Adret Gestion et CAF (détenue à 60 %). Pour mémoire, la filiale SPI ne fait plus partie du périmètre de consolidation puisqu'elle a fait l'objet d'une fusion absorption simplifiée avec la Caisse régionale en date du 4 avril 2008, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Toutefois, les actifs et passifs de SPI se trouvant désormais au bilan de la Caisse régionale, cette sortie du périmètre n'a aucune influence sur les comptes consolidés.

Le total du bilan consolidé du Crédit Agricole des Savoie, se chiffre à 17,6 milliards d'euros au 31 décembre 2008 en augmentation de 5,4 %. Il intègre entre autres notre filiale suisse, Crédit Agricole Financements, spécialisée dans le crédit hypothécaire, qui totalise un bilan de 4,2 milliards de francs suisses.

### 2.4.2. LES RATIOS PRUDENTIELS ET DE GESTION

Au 31 décembre 2008, les fonds propres consolidés selon la définition de la directive européenne « **CRD** » (Capital Requirement Directive) s'élèvent à 1 010 millions d'euros, et le CRD se situe à 10,3 %. Cet indicateur témoigne d'une forte capacité du Crédit Agricole des Savoie à financer son activité et à répondre à la vigueur de son marché.

Le **Ratio de liquidité** s'élève à 100 % au 31 décembre 2008 pour le Crédit Agricole des Savoie.

Au 31 décembre 2008, le résultat net rapporté au total bilan (**ROA**) se contracte modérément à 0,82 %. Le **ROE**, résultat net rapporté aux capitaux propres, affiche un niveau élevé de 11.50 % mais diminue de 113 points de base sous l'effet de la progression des réserves acquises par la Caisse Régionale.

### 2.4.3. LES FACTEURS DE RISQUES (IFRS 7)

Le CA des Savoie met en œuvre des processus et dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques mesurables (risques de contrepartie, de marché, de placement et d'investissement, de taux d'intérêt global, de change, de liquidité, opérationnels) adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation et intégrés au dispositif de contrôle interne. Ces dispositifs ont été renforcés dans le cadre de la démarche du Groupe CA pour l'application du ratio international de solvabilité « Bâle II », en mars 2008.

Les principaux facteurs de risques auxquels est exposé le Crédit Agricole des Savoie, à savoir le risque de contrepartie, le risque de marché et de taux, font l'objet d'un suivi particulier. En outre les principales expositions en matière de risques de crédits bénéficient d'un mécanisme de contre-garantie interne au Groupe.

Pour les principaux facteurs de risque mentionnés ci-dessus, le CA des Savoie a défini de façon précise et revoit au minimum chaque année les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de sélectionner a priori, de mesurer, de surveiller et de maîtriser les risques.

Ainsi, pour ces principaux facteurs de risque identifiés, il existe un dispositif de limites qui comporte :

- des limites globales, formalisées sous la forme de Politique Risque, de règles de division des risques, d'engagements par filière, par facteur de risque de marché, etc. Ces limites, établies en référence aux fonds propres et/ou aux résultats du Crédit Agricole des Savoie ont été validées par l'organe exécutif et présentées à l'organe délibérant.
- des limites opérationnelles cohérentes avec les précédentes, accordées dans le cadre de procédures strictes : décisions sur la base d'analyses formalisées, notations, délégations, double regard (double lecture et double signature) lorsqu'elles atteignent des montants ou des niveaux de risque le justifiant.

Le Crédit Agricole des Savoie mesure ses risques de manière exhaustive et précise, en intégrant l'ensemble des catégories d'engagements (bilan, hors-bilan) et des positions, en consolidant les engagements sur les sociétés appartenant à un même groupe, en agrégeant l'ensemble des portefeuilles et en distinguant les niveaux de risques.

Ces mesures sont complétées d'une évaluation régulière basée sur des « scénarios catastrophes », appliqués aux expositions réelles et aux limites.

Les méthodologies de mesure sont documentées et justifiées. Elles sont soumises à un réexamen périodique afin de vérifier leur pertinence et leur adaptation aux risques encourus.

Le CA des Savoie assure la maîtrise des risques engagés. Cette surveillance passe par :

- un suivi permanent des dépassements de limites et de leur régularisation, du fonctionnement des comptes,
- par une revue périodique des principaux risques et portefeuilles, portant en particulier sur les « affaires sensibles »,
- et par une révision au moins annuelle de tous les autres.

La correcte classification des créances fait l'objet d'un examen mensuel au regard de la réglementation en vigueur (créances douteuses notamment). L'adéquation du niveau de provisionnement aux niveaux de risques est mesurée à intervalles réguliers par le comité risques.

Les anomalies identifiées, les classifications comptables non conformes, ainsi que les cas de non-respect des limites globales ou des équilibres

géographiques et sectoriels, sont rapportés aux niveaux hiérarchiques appropriés, soit l'organe exécutif, soit l'organe délibérant.

#### 2.4.3.1. Risque de crédit

Le risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

#### Organisation de la fonction "risques de crédits" au CADS :

L'activité « distribution des crédits » est répartie au sein de 2 directions :

##### ▼ La Direction des Affaires et de l'International pour les crédits distribués :

- Aux entreprises ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 million €, et/ou un niveau d'encours de crédits supérieur à 2 millions €, à l'exclusion des professions libérales de santé, pharmacies et notaires, et de quelques règles spécifiques pour le commerce de détail et l'hôtellerie
- Aux collectivités publiques territoriales, leurs regroupements (syndicats, districts, communautés...), ainsi que leurs établissements publics les sociétés d'économie mixte (SEM), quelle que soit leur activité économique exercée et ce, du fait qu'elles sont majoritairement détenues par des structures publiques.
- Aux sociétés de remontées mécaniques (hors SEM), dont le chiffre d'affaires ou l'encours de crédit est supérieur à 1,5 million d'euros
- A l'activité de promotion immobilière, de marchand de bien, ou à des investissements locatifs importants en termes de financement d'un projet (1M€) ou d'encours (4M€).

##### ▼ La Direction des Crédits pour toutes les autres activités.

#### Dispositif de surveillance :

La Direction des Risques et de la Conformité abrite une unité dédiée au contrôle central des risques, laquelle est chargée de la surveillance et de la maîtrise des risques de crédit

Une politique de sélection, de limitation, de division et de partage des risques spécifiques à la Caisse régionale est établie avec des données chiffrées par domaine d'activité.

Le niveau de délégation peut varier, entre autres, en fonction de la nature et du montant du crédit, ainsi que du grade Bâle 2 de la contrepartie. Il s'établit entre le directeur d'agence, le service concerné au siège, un comité des prêts qui se réunit chaque semaine, ou un comité des affaires qui se réunit bimensuellement.

Chacune de ces deux directions assure la distribution des crédits via des procédures ad hoc ainsi que le suivi des encours jusqu'à la procédure de recouvrement amiable. Les crédits en phase de recouvrement judiciaire sont suivis au sein d'un service rattaché à la Direction Financière Logistique et Sécurité.

Les engagements dépassant un seuil défini pour chaque domaine d'activité sont présentés annuellement en conseil d'administration.

Sont également présentés semestriellement au bureau du conseil d'administration et au conseil d'administration :

- les encours de crédit sains et CDL les plus significatifs pour chacune des filières,
- la ventilation des encours de crédit sains et CDL par zone géographique et par marché pour la banque de détail,
- la cartographie Bâle 2 des encours de crédit pour chaque segment de notation,
- les taux de CDL et les taux de couverture par marché,
- les dotations aux provisions et les pertes par marché,
- les limites globales et individuelles,
- les risques sur Crédit Agricole Financements.

Les 10 plus gros engagements de la Caisse régionale représentent 490 millions d'euros contre 461 millions d'euros à fin décembre 2007, soit une augmentation de 6.2 %. Ils représentent 3.2 % du total des prêts et créances s'élevant à 15 226 M€. Le suivi des risques de crédits fait l'objet de plusieurs comités internes :

- le comité des prêts composé de sept administrateurs de la Caisse régionale qui se réunit chaque semaine afin de traiter des dossiers d'engagement des marchés de

proximité (particuliers, professionnels et agriculteurs) de la Caisse régionale sortant de la délégation des organes de direction de la Caisse régionale. Le choix des administrateurs membres tient compte de leur compétence comme de leur diversité géographique afin de leur permettre d'appréhender au mieux les dossiers qui leur sont présentés.

- le comité des affaires composé de onze administrateurs de la Caisse régionale se réunit bimensuellement afin de traiter des dossiers d'engagement de la Caisse régionale sortant de la délégation des organes de direction de la Caisse régionale pour les marchés entreprises, collectivités locales et promotion immobilière et sortant de la délégation du comité des prêts pour le marché de proximité. Le rôle et le fonctionnement du comité des affaires sont à l'identique de celui du comité des prêts
- la commission des affaires qui se réunit de manière bimensuelle – préalablement au comité des affaires – pour examiner les dossiers de crédit et émettre un avis pour présentation en comité. Les membres titulaires sont le directeur des Affaires et le responsable du service concerné ainsi que certains de ses collaborateurs.
- le comité risques où siègent le Directeur Général, les 2 directeurs généraux adjoints, le directeur des crédits, le directeur des affaires et de l'international, le directeur financier, le directeur des risques et de la conformité, les responsables des services recouvrement amiable, recouvrement judiciaire, comptable et fiscal, contrôle central des risques, ainsi que, selon les sujets évoqués, les responsables de marchés de la DCR et de la DAI. Ce comité se réunit trimestriellement afin d'assurer le suivi et l'analyse de tous les risques de la Caisse régionale (risques crédits, juridiques, opérationnels) ainsi que les provisions et pertes enregistrées. Il prend toute disposition s'agissant d'action à conduire dans le cadre de la gestion des risques
- Le comité opérationnel crédits où siègent le directeur des crédits et selon les sujets le directeur des affaires et de l'international, le directeur des risques et de la conformité, les responsables recouvrement amiable, recouvrement judiciaire et contrôle central des risques de crédit.



- Le comité REA/RXP où siègent le directeur des crédits, le responsable de service REA, les 2 responsables d'unité et le chargé d'engagement restructuration
- Le comité REA/REJ où siègent le directeur des crédits, le responsable de service REA, les 2 responsables d'unité et le responsable de service REJ.

#### **Le dispositif de notation :**

Depuis fin 2007, la Commission Bancaire a autorisé le Crédit Agricole et, en particulier, la Caisse régionale, à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit Banque de détail et Corporate.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Sur le périmètre de la banque de détail, la Caisse régionale a la responsabilité de définir, de mettre en œuvre et de justifier son système de notation, dans le cadre des standards Groupe définis par Crédit Agricole S.A. Ainsi, la Caisse régionale dispose de modèles Groupe d'évaluation du risque. Sur le périmètre de la clientèle Entreprises, la Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs

Dans le cadre de la mise en place du dispositif Bâle II, la Caisse régionale a implanté les outils nationaux de notation de sa clientèle. La notation de sa clientèle est effectuée et utilisée notamment dans le cadre de sa politique de distribution des crédits et de gestion des risques.

Par ailleurs, il existe des systèmes de notation spécifiques à chaque catégorie de clientèle (ou marché) :

- crédits à la consommation : la distribution de ces crédits est essentiellement gérée par Sofinco, le scoring est amendé avec les données Bâle II de la Caisse régionale.
- crédits à l'habitat : la note Bâle II permet de répartir notre clientèle en 5 grades de risque (très faible, faible, moyen, fort, avéré). Le niveau de délégation d'octroi des crédits est fondé sur ces critères.

- crédits aux professionnels et à l'agriculture : la note Bâle II permet de répartir les contreparties en 5 grades de risque (très faible, faible, moyen, fort, avéré) et de déterminer une politique de crédit spécifique à chacun de ces grades. Comme pour le marché des particuliers, les usages Bâle 2 sont introduits dans les grilles de délégation. Existe également le score de prêts qui s'appuie sur des données comportementales de type bancaire ou crédit.
- crédits aux entreprises : La Caisse régionale dispose de méthodologies de notation Groupe utilisant des critères tant quantitatifs que qualitatifs. La notation utilisée est celle de l'outil « Anadéfi », comme pour la promotion immobilière. Par ailleurs, un outil « Alert » permettant de détecter les dossiers présentant des risques avérés ou potentiels est utilisé par la Direction des Affaires et de l'International.
- crédits aux collectivités locales : Anadéfi, outil national, est utilisé pour la notation des comptes administratifs des collectivités publiques et assimilés.

#### **Mesure du risque de crédit :**

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés. Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient add-on représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

#### **Politique de provisionnement et de couverture des risques :**

Le Crédit Agricole des Savoie applique des normes plus strictes que celles édictées par la commission bancaire : tous les encours ayant plus de 90 jours de retard sont comptabilisés en CDL. A ce titre, les intérêts de ces créances sont provisionnés à 100 %. Les créances peuvent être forcées en CDL dans le cadre de la constitution de provisions, sur décision des directions concernées, en fonction du niveau de risque attaché au dossier ; par ailleurs, les prêts de consolidation deviennent CDL dès le

premier euro et le premier jour de retard. Le provisionnement des dossiers en capital se fait au fil de l'eau en fonction du type de crédit, de la garantie associée et du risque résiduel.

Les règles de comptabilisation des créances en Suisse étant sensiblement différentes des normes françaises, le travail de consolidation des comptes de Crédit Agricole Financements (Suisse) SA consiste à retraiter le stock de créances de cette entité selon les normes françaises pour la détermination des créances CDL afin d'assurer la cohérence des comptes consolidés. Les provisions affectées sont déterminées au fil de l'eau pour tout nouveau dossier. Par ailleurs, une revue systématique de l'ensemble des dossiers provisionnés est réalisée semestriellement.

En tant qu'établissement de crédit soumis à la loi bancaire, le CA des Savoie assume la responsabilité des opérations qu'elle initie. Toutefois au titre de ses missions d'organe central du réseau, Crédit Agricole S.A. garantit la liquidité et la solvabilité des Caisses régionales.

Ainsi, dans le cas de risques importants dépassant des limites contractualisées une Caisse régionale, présente ses dossiers à Foncaris, établissement de crédit filiale à 100 % de CA S.A.

Après examen, au sein d'un comité ad hoc, Foncaris peut décider de garantir la Caisse régionale (en général à 50 %).

La Caisse régionale détermine pour une période de 6 ans le seuil d'éligibilité de ses engagements à la couverture de Foncaris.

En cas de défaut effectif, la Caisse régionale est indemnisée à hauteur de 50 % de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisements de tous les recours.

Au 31 décembre 2008, la garantie de Foncaris porte sur 6 dossiers représentant un encours total de 158.2 millions d'euros.

Par ailleurs, les garanties reçues et sûretés figurent au paragraphe 8 de la note annexe aux comptes consolidés

Afin de couvrir plus largement ses risques, à la lumière des incidents survenus dans le passé, le CA des Savoie définit une politique de provisionnement sectoriel basée sur des stress scénarii.

Pour ce faire, la méthode consiste en une analyse des bases historiques. Sont retenues les

3 ou 5 années les plus sinistrées en matière de taux de CDL et de taux de casse sur les trois domaines de l'immobilier locatif, de l'économie de montagne et de l'agriculture.

On distingue 2 types de créances dépréciées :

- Celles dépréciées sur base individuelle : il s'agit de créances analysées individuellement et assorties de dépréciation
- Celles dépréciées sur base collective : il s'agit de créances non dépréciées sur base individuelle pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

#### **Coût du risque :**

Le coût du risque de crédit figure au paragraphe 7.8 de la note annexe aux comptes consolidés et s'établit à 55,9 M€ au 31 décembre 2008 soit une augmentation de 36 % sur l'année mobile.

#### **2.4.3.2. Risque de marchés**

Le risque de marchés représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

#### **Organisation générale et dispositif de surveillance**

Le Conseil d'Administration décide annuellement la politique financière du Crédit Agricole des Savoie sur propositions du Directeur Général.

Le Comité Actif-Passif – qui regroupe le Directeur Général, les deux Directeurs Généraux Adjoints, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et

de la Conformité, les responsables des services Comptabilité, Contrôle de Gestion, Trésorerie-Finances et Contrôle Permanent et Conformité, ainsi que le responsable de l'unité Gestion Actif-Passif – établit la politique du risque de taux global et la politique de financement des crédits et de la liquidité qui seront proposées au Conseil d'Administration après avoir été arrêtée par la Direction Générale.

Le Comité Financier – qui regroupe le Directeur Général, les deux Directeurs Généraux Adjointes, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et de la Conformité et les 4 responsables de services désignés ci-dessus – analyse et propose la politique Fonds Propres (ressources-emplois), assure le suivi des décisions prises en Comité Actif-Passif et en Comité Financier.

A l'issue de ces comités, une fiche de décision est établie, signée par le Directeur Général et envoyée aux membres participants ainsi qu'à l'équipe de direction et au responsable du service Audit Risques Management.

Par ailleurs, un reporting des activités du service Trésorerie-Finances est établi mensuellement à destination des mêmes personnes (carnet de bord). Enfin, un document de politique financière et de trésorerie incluant les délégations accordées aux collaborateurs du service Trésorerie-Finances en fonction des différentes activités, est revu périodiquement et signé par le Directeur Général.

### **Méthodologie de mesure et d'encadrement des risques de marché**

Pour le Crédit Agricole des Savoie, les risques de marché se situent à 2 niveaux :

1. les placements de fonds propres
2. les instruments dérivés figurant dans le hors-bilan des comptes sociaux

#### ***Placements des excédents de fonds propres :***

La grille d'allocation cible des placements est établie annuellement en Comité Financier.

Elle est déterminée à partir de plusieurs paramètres et études :

- grille d'allocation cible de l'année en cours et grille réelle,
- contexte économique et marchés de taux et d'indices anticipés,
- besoin de contribution au PNB et de constitution de réserve en plus value latente,

- analyse selon méthode interne du service Trésorerie-Finances,
- étude selon méthode « value At Risk » à partir du modèle de CAAM,
- confrontation à 2 scénarii catastrophe qui sont recalculés mensuellement dans le carnet de bord :
- soit hausse des taux de 2 %, baisse des marchés actions de 20 %, diminution des actifs alternatifs de 10 % et du monétaire dynamique de 2.5 % ;
- soit hausse des taux de 2 %, baisse du marché actions de 40 %, diminution des actifs alternatifs de 10 % et du monétaire dynamique de 2.5 % ,
- détermination de seuils d'alerte à 3 niveaux : Directeur Général Adjoint, Comité Financier et Bureau du Conseil d'Administration et fonction d'une évolution globale des plus values latentes d'une part, de l'atteinte de certains niveaux de marché par classe d'actifs, d'autre part. Le suivi des positions s'effectue à partir d'un portefeuille synthétique représentatif du portefeuille réel. Le Crédit Agricole des Savoie dispose ainsi d'un outil de valorisation en temps réel en liaison directe avec FININFO.

Les 2 derniers points répondent particulièrement aux exigences des articles 26, 27, 32 et 33 de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le CRBF 97-02 concernant la mesure des risques de marché et les systèmes de surveillance et de maîtrise de ces risques.

#### ***Les instruments dérivés :***

Les instruments dérivés utilisés au Crédit Agricole des Savoie sont classés en macro couverture ou en micro couverture dans les comptes sociaux en normes françaises.

En normes IFRS, la plupart des instruments se retrouvent en couverture de juste valeur et la variation de valeur de ces instruments se trouve contrebalancée par une variation de valeur dans le sens opposé des éléments couverts.

Les ventes à terme de CHF qui viennent couvrir la marge des prêts en CHF figurent en couverture de flux de trésorerie. Leur variation de valeur impacte les fonds propres.

Les opérations figurant en trading sont généralement des opérations clientèles retournées instantanément avec des contreparties bancaires, ce qui implique un très faible impact sur le compte de résultat. On notera également les

swaps de devises qui viennent couvrir, en bilan social et en normes françaises, les prêts subordonnés accordés à notre filiale Crédit Agricole Financement (Suisse) SA.

Par conséquent, le risque de marché sur ces instruments dérivés ne présente pas d'incidence significative sur le compte de résultat ou sur le bilan.

### **Politique de provisionnement et de couverture des risques :**

Concernant les placements de fonds propres : Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont valorisés au coût historique après amortissement des primes et décotes. Les lignes figurant en actifs disponibles à la vente qui sont en moins-value latente sont systématiquement provisionnées lorsque celles-ci présentent un caractère durable. Sinon, elles figurent à leur valeur de marché pour les IFRS.

La moins-value latente est établie par différence entre la valeur comptable et la valeur de marché calculée à partir de la valeur liquidative à la date d'arrêt ou, à défaut, à partir de la dernière valeur liquidative connue.

La couverture des risques est en partie assurée par une diversification importante des types de placement dans les différentes classes d'actif.

Les instruments dérivés ne sont quant à eux pas concernés par ce point car retenus pour leur valeur de marché.

### **Risques de taux**

Le risque de taux correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

### **Risque de change**

Le risque de change correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

Le Crédit Agricole des Savoie est assujéti au coefficient d'adéquation des fonds propres en raison de sa position de change supérieure à 2 % des fonds propres globaux.

La quasi-totalité de cette position s'explique par la consolidation de la filiale Crédit Agricole Financements (Suisse) SA (position structurelle du capital détenu).

Par ailleurs, la forte activité crédits en francs suisses liée à la position géographique frontalière de la Caisse régionale, génère un risque sur la

marge de ces crédits. Cette marge est couverte à 90 % les deux premières années puis de façon dégressive jusqu'à 10 ans par des ventes à terme de francs suisses.

### **Risque de prix**

Le risque de prix résulte de la variation de prix et de volatilité des actions et des matières premières, des paniers d'actions ainsi que des indices sur actions.

Sont notamment soumis à ce risque : les titres à revenu variable, les dérivés actions et les instruments dérivés sur matières premières.

Ce risque a été traité dans le point précédent.

### **2.4.3.3. Risque de liquidité et de financement**

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

Le Crédit Agricole des Savoie, en tant qu'établissement de crédit, respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- Le règlement CRBF n° 88-01 du 22 février 1988 relatif à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 88-03 du 22 avril 1988 relative à la liquidité,
- L'instruction de la Commission bancaire n° 89-03 du 20 avril 1989 relative aux conditions de prise en compte des accords de refinancement dans le calcul de la liquidité.

Compte tenu des spécificités du Crédit Agricole des Savoie en matière de financement de l'activité crédits en devises, le risque de liquidité est piloté à 100 dans le bilan social, en gardant une marge de sécurité lors des prévisions effectuées tous les mois, par le biais d'accords de refinancement en faveur du Crédit Agricole des Savoie conclus avec Crédit Agricole S.A. et par le recours à des emprunts en blanc auprès de Crédit Agricole S.A. Ce système n'a pas évolué par rapport à l'exercice précédent.

#### 2.4.3.3. Couverture des risques de flux de trésorerie et de juste valeur sur taux d'intérêts et de change

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une relation de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

- de couverture de juste valeur,
- de couverture de résultats futurs,
- de couverture d'un investissement net en devise

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

#### Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variation de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

En terme de macro couverture, le Crédit Agricole des Savoie couvre son risque à la baisse des taux et à la hausse de l'inflation, par des swaps et des floors-spread classés en couverture de juste valeur (couverture des passifs DAV et épargne bilan)

En micro couverture sont concernés :

- la couverture spécifique de crédits à taux fixe en euros et en francs suisses
- la couverture des prêts capés par achats de caps en euros et en francs suisses
- la couverture des CDN et DAT à taux fixe en euros

#### Couverture de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable.

La couverture de flux de trésorerie concerne les marges en francs suisses.

En effet, la forte activité crédits en francs suisses liée à la position géographique frontalière de la Caisse régionale, génère un risque sur la marge de ces crédits. Cette marge est microcouverte en flux de trésorerie à 90 % les deux premières années puis de façon dégressive jusqu'à 50 % à 10 ans par des ventes à terme de francs suisses.

#### 2.4.3.5 Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte découlant d'un processus interne défaillant ou d'un système inadéquat, d'une erreur humaine ou d'un événement externe qui n'est pas lié à un risque de crédit, de marché ou de liquidité.

En 2004, le déploiement du dispositif risques opérationnels « EUROPA » a permis de réaliser une cartographie, pour l'ensemble des Caisses régionales et de leurs filiales, permettant ainsi de recenser et de qualifier les risques opérationnels avérés et potentiels.

En 2005, le Groupe CA a poursuivi la mise en œuvre du dispositif avec le déploiement de l'outil « OLIMPIA » qui permet de collecter les incidents survenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Cette démarche quantitative et uniquement rétrospective permet de mesurer les fréquences des incidents ainsi que leurs impacts financiers.

Ce dispositif permet d'évaluer le coût du risque opérationnel, d'en analyser l'évolution et les composantes, afin d'établir des priorités en matière d'actions correctrices ou de politique de couverture via la mise en place de polices d'assurance.

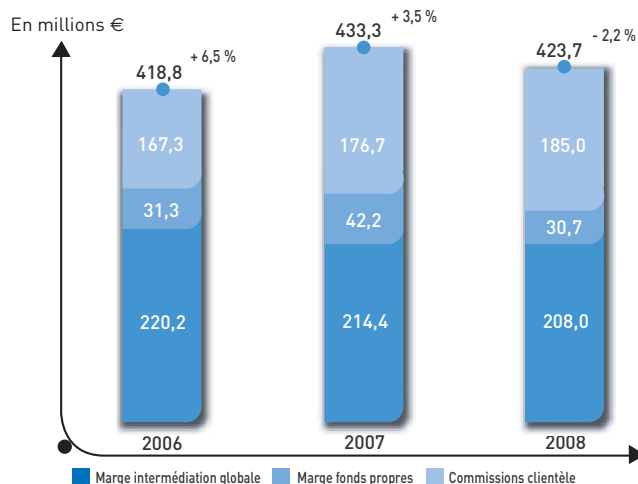
#### 2.4.3.6. Assurances et couverture des risques

Le Crédit Agricole des Savoie souscrit des polices d'assurances visant à la protection de son bilan ou du compte de résultat :

- responsabilité civile courtage dans le cadre de l'activité de courtier plaçant les produits des compagnies d'assurance-vie ou dommage du Groupe CA ou d'autres compagnies.
- responsabilité civile d'exploitation pour les dommages accidentels susceptibles d'être causés aux tiers par les activités du Crédit Agricole des Savoie.
- globale de banque incluant notamment une garantie « détournement/escroquerie ».
- multirisques bureaux/tous risques machines pour les dommages accidentels ou de malveillance aux biens immobiliers et mobiliers (dont matériels informatiques) du Crédit Agricole des Savoie, incluant plusieurs volets de responsabilité civile spécifiques.
- préjudices financiers : pertes financières consécutives aux dommages couverts par les polices « Multirisques Bureaux » et « Tous Risques Machines ».

# L'ANALYSE DU RÉSULTAT SOCIAL

## 3.1. UNE BAISSÉ LIMITÉE DU PRODUIT NET BANCAIRE.



### PNB au 31 décembre 2008

La crise financière, révélée en 2007 aux Etats Unis, s'est rapidement propagée à l'Europe, puis à l'ensemble de l'économie en 2008.

Dans cet environnement incertain, doublé d'une crainte de récession économique, le Crédit Agricole des Savoie, conforté par sa solide implantation locale, a confirmé en 2008 sa solidité financière. En effet, dans ce contexte historique de crise financière, le **Produit Net Bancaire** affiche une baisse limitée de -2,2 % à 423,7 millions d'euros. Le seul **PNB d'activité**, qui est le cumul de la marge d'intermédiation globale et de la marge sur commissions clientèle offre une évolution positive de +0,5 %.

### UNE MARGE D'INTERMÉDIATION EMPREINTE PAR LA CRISE DE LIQUIDITÉ.

La vague de défiance qui secoue le monde financier depuis le début de la crise, a rendu plus

difficile, et surtout plus cher, le recours aux liquidités nécessaires au financement de l'activité. Cette impasse a conduit le groupe central à mettre en place un modèle interne permettant de maîtriser les besoins de liquidité du groupe à court et moyen terme. Ce dispositif se traduit en 2008, dans les comptes du CA des Savoie, par une charge de 13 millions d'euros au titre de ce coût de liquidité.

En 2008, la **marge d'intermédiation** souffre des marges crédits réduites, même si elles se sont maintenues par rapport à l'année précédente, et du renchérissement du coût de la ressource, captée en 2008 sur la collecte monétaire rémunérée, dans une période de taux de marché élevés. Au total la **marge d'intermédiation globale** compte pour 208,0 millions d'euros et diminue de 3,0 % sur un an. La Marge d'Intermédiation pèse désormais 49 % du PNB.

## LES COMMISSIONS CLIENTÈLE STIMULÉES PAR L'ASSURANCE

La marge sur commissions clientèle croît de 4,7 % sur un an et affiche un montant de 185,0 millions d'euros, fin 2008. Ce compartiment, toujours dynamique, atteste d'un fort investissement en matière d'équipement clientèle en services bancaires ou assurances.

- La contribution de l'activité **Assurances** progresse de 8,4 %, pour la seconde année consécutive. Les commissions d'Assurance-vie, à l'image des marchés financiers, se contractent sur l'exercice (-3,4 %). Les commissions IARD (+7,1 %) perçoivent les bénéfices des campagnes commerciales et de l'offre attractive du Crédit Agricole. Les commissions d'assurances liées à la personne, qui représentent plus de 50 % de ce compartiment, affichent une bonne performance (+7,4 %) et traduisent une politique régulière d'équipement clientèle et de vigilance en matière de risques.
- Les commissions de **gestion des comptes** comptent pour 69,0 millions d'euros et croissent de +4,9 % en 2008. C'est l'activité cartes qui est la plus dynamique, soutenue par une offre de montée en gamme proposée à notre clientèle.

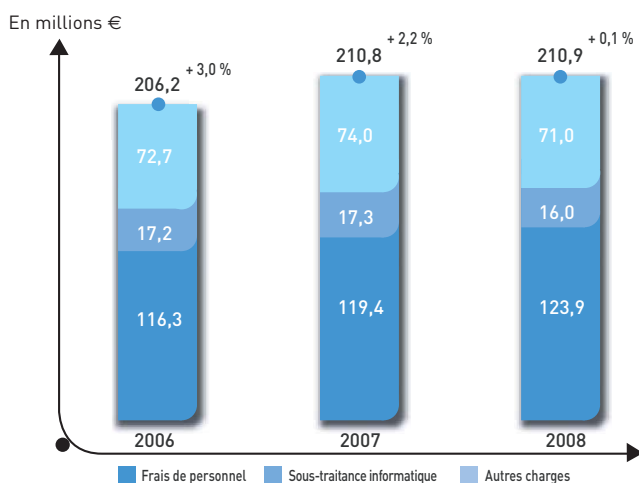
- L'activité **Titres** subit les contrecoups de la crise financière, avec un fort ralentissement des flux (13,2 millions d'euros, en baisse de -8,4 %).
- La vente des **services bancaires**, en hausse de 4,9 %, à 14,3 millions d'euros, témoigne d'une commercialisation solide des comptes services.
- La facturation des opérations de **crédit** régresse de 7,7 %, pour un montant de 9,6 millions d'euros, dans un contexte de fort ralentissement de la production crédits.

## UNE MARGE SUR FONDS PROPRES EN BAISSÉ SIGNIFICATIVE

**La marge sur fonds propres** régresse de 30,6 % sur l'année 2008, à 27,3 millions d'euros. De par l'effondrement des marchés financiers, les moins values nettes sur titres de placements de l'exercice se chiffrent à 9,7M€, alors que les dividendes sur participations, intégrant l'avance d'actionnaires CRÉDIT AGRICOLE SA, croissent de 20,3 % à 33,9M€.

**Les autres produits** sont composés essentiellement des opérations de change et de la marge sur instruments financiers, autres que de couverture.

## 3.2. UNE FORTE RÉACTIVITÉ SUR LA MAÎTRISE DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT



CFN au 31 décembre 2008

Le Crédit Agricole des Savoie a su faire preuve d'une remarquable réactivité pour adapter ses charges de fonctionnement au nouveau contexte économique. Les charges 2008 sont stables sur un an (+0,1 %) pour un montant total de 210,9 millions d'euros à fin décembre 2008.

Les frais de personnel représentent près de 59 % des dépenses et croissent de +3,7 % sur l'année. Ils témoignent d'une forte volonté de la Caisse Régionale d'accompagner son développement par le recrutement de compétences nouvelles. En outre, l'enveloppe d'intéressement-participation,

versée aux salariés, progresse de 2,6 % par rapport à 2007.

L'info gérance AMT affiche une baisse décidée de -7,5 % à 16,0 millions d'euros, du fait de l'entrée de la Caisse Régionale Centre France dans le GIE, en novembre 2007, comme d'une optimisation de l'outil informatique. Notons, entre autres, le partage du site de production de Clermont-Ferrand avec un autre GIE informatique du groupe CA. Les charges autres que de personnel et de sous traitance informatique sont en forte chute de -4,1 %, et font preuve de la forte réactivité de la Caisse Régionale, pour agir promptement sur les charges dont elle a le contrôle, en toute autonomie. Le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39.4 du CGI s'élève à 58 097 € assorti d'un montant d'impôt sur les sociétés de 20 005 €.

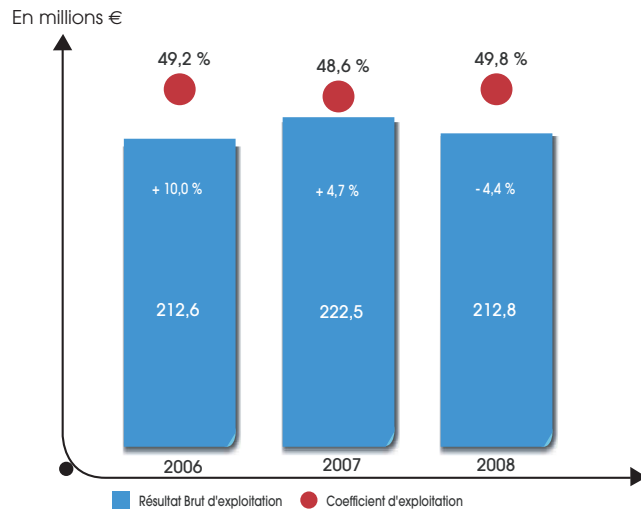
### UNE FERME VOLONTÉ D'INVESTISSEMENT.

Le Crédit Agricole des Savoie a poursuivi, en 2008, son plan d'investissement avec une enveloppe de projets similaire à 2007. Ce sont 7,2 millions d'euros, qui ont été investis en 2008, sur les deux départements savoyards.

Les 2/3 de cette enveloppe ont été consacrés au développement du Réseau Commercial, avec, en particulier, l'acquisition et l'aménagement de nouvelles ou futures agences telles que Ambilly, Sallanches, Allonzier, ou Annecy Loverchy.



## 3.3. UN RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION EN REPLI DE 4,4%



RBE au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, sous l'effet du repli du Produit Net Bancaire et de la stabilité des charges de fonctionnement, le **Résultat Brut d'Exploitation** se contracte de +4,4 % à 212,8 M€.

En conséquence, le **coefficient d'exploitation**, qui exprime la part de PNB consommée par les charges de fonctionnement, se dégrade légèrement pour s'établir à 49,8 %.

Par contre, le **coefficient d'exploitation d'activité**, qui enregistre le PNB d'activité absorbé par les charges de fonctionnement s'améliore de 20 points de base à 53,7 %.

## 3.4. DES RISQUES MAÎTRISÉS ET COUVERTS

Le Crédit Agricole des Savoie perpétue et accentue sa politique de prévention des risques dans l'environnement économique difficile de l'année 2008. En effet, et alors que le taux de créances douteuses en capital avait atteint son plus bas niveau historique fin 2007, la mauvaise conjoncture économique n'a dégradé ce taux de CDL que de 21 points de base à 2,05 %. Les encours de créances douteuses et litigieuses en capital progressent de 17,2 % pour un montant total de 251,3 millions d'euros.

Dans le même temps, la Caisse Régionale préserve sa couverture des risques crédits, avec

des créances douteuses en capital provisionnées à 72,0 % pour le total des créances, alors que les risques habitat sont encore mieux couverts en 2008 à 55,2 %.

Le coût du risque crédits s'élève à 40,8 millions d'euros en 2008.

Sur cette année 2008, les provisions sectorielles ont été dotées pour 30,0M€ sur la "montagne" et pour 11,4M€ sur le risque "locatif", 4M€ ont été repris sur l'agriculture. En outre 23,8M€ ont été repris sur la Provision pour Risques Collectifs Crédits. Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été doté à hauteur de 20M€.

## 3.5. UN RÉSULTAT NET SOCIAL DE 113,2 MILLIONS D'EUROS

Le **Résultat net comptable** social du Crédit Agricole des Savoie progresse de 1,2 % sur l'année 2008, à **113,2 millions d'euros**.

Il supporte une charge fiscale de 16,1 millions d'euros, fortement réduite par la baisse des plus values latentes enregistrées sur les titres de placement.

Le Conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2009, d'affecter le résultat net de la manière suivante :

- 5,8 M€ au titre de l'intérêt à payer aux parts sociales présentes en nos livres au titre de l'année 2008, correspondant à un intérêt de 0,82 euro par part sociale ; cet intérêt est éligible à l'abattement et au crédit d'impôt prévus par les articles 158 et 200 septies du CGI et sera payable à compter du 16 avril 2009. L'intérêt servi est désormais assujéti au prélèvement à la source des prélèvements sociaux au taux de 12,1 %, quel que soit le régime d'imposition. En outre, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France peuvent opter pour l'assujettissement de ces revenus à un prélèvement libératoire de 18 % (CGI. Art 117 quater nouveau).

- 8,4 M€ au titre de la rémunération versée aux CCA, soit un dividende de 3,61 euros par CCA. Ce dividende est éligible à l'abattement et au crédit d'impôt prévus par les articles 158 et 200 septies du CGI et sera mis en paiement à compter du 16 avril 2009 ;
- Le solde des excédents, soit 98,9 M€, est affecté pour 3/4 à la Réserve Légale : pour 74,2 M€ et le solde à la Réserve Facultative pour 24,7 M€.

Sur les trois derniers exercices, les sommes distribuées sous forme d'intérêts aux parts et de dividendes ont été les suivantes :

En 2007 : 5,8 M€ d'intérêts aux parts sociales et 8,4 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En 2006 : 5,7 M€ d'intérêts aux parts sociales et 7,4 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI.

En 2005 : 5,1 M€ d'intérêts aux parts sociales et 5,9 M€ de dividendes aux CCA, éligibles à l'abattement de 40 % prévu par l'article 158 du CGI

## 3.6. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du CA des Savoie sont établis dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires et conformément aux règles définies par CA S.A., agissant en tant qu'Organe Central et chargée d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole. Compte tenu de l'intégration de ses Caisses Locales dans le périmètre de consolidation, le CA des Savoie publie des comptes individuels et des comptes consolidés. La présentation des états financiers du CA des Savoie est conforme aux dispositions du règlement 91-01 du CRB, modifié par le règlement 2000-03 du CRC, relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) lui-même modifié par les règlements CRC 2004-16, 2005-04 et 2007-05 et 2008-02.

Les changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent concernent les points suivants :

Le CA des Savoie applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 les règlements CRC 2008-01 et 2008-02 du 3 avril 2008, afférents au traitement des opérations de fiducie et aux informations. L'application de ce nouveau règlement ne concerne pas le CA des Savoie.

Le CA des Savoie applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 le règlement CRC 2008-07 du 3 avril 2008, afférent à la comptabilisation des

frais d'acquisition de titres et modifiant le règlement CRB 90-01 modifié relatif à la comptabilisation des opérations sur titres. L'application de ce nouveau règlement n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et la situation nette du CA des Savoie sur la période.

Le CA des Savoie applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 le règlement CRC 2008-15 du 4 décembre 2008, afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés. L'application de ce nouveau règlement ne concerne pas le CA des Savoie sur la période. Le CA des Savoie applique au plus tôt à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, et à la même date que le règlement européen CE 1004-2008, le règlement CRC 2008-17 du 10 décembre 2008, afférent aux transferts de titres hors de la catégorie « titres de transaction » et hors de la catégorie "titres de placement" et à la comptabilisation des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés et modifiant le règlement CRB 90-01 relatif à la comptabilisation des opérations sur titres modifié par le règlement CRB 95-04 et les règlements CRC 2000-02, 2002-01, 2005-01 et 2008-07. En 2008, le CA des Savoie n'a pas effectué de reclassement de titres en application du règlement CRC 2008-17 et du règlement européen CE 1004-2008.

# L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DU GROUPE CONSOLIDÉ CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE

## 4.1. L'ACTIVITÉ ET LES RÉSULTATS DES FILIALES

Les états financiers consolidés incluent :

- **La Société anonyme « Crédit Agricole Financements »**, société de droit suisse. Cette structure créée fin 2000 est spécialisée dans le financement de l'habitat des ménages. Le Crédit Agricole des Savoie détient 60 % de son capital et le total de son bilan représente 4,2 milliards de francs suisses (CHF) au 31 décembre 2008. A cette date les encours de crédits atteignent 3,4 milliards de CHF et progressent de 6,5 % sur l'année. Le résultat net IAS bénéficiaire de l'exercice 2008 s'élève à 2,4 millions de CHF.
- **Les Caisses Locales**. Le cumul des comptes de résultat de l'exercice 2008 des 64 Caisses Locales fait apparaître un résultat net de 5,4 millions d'euros, après l'encaissement de 5,8 millions d'euros d'intérêts sur les parts sociales de la Caisse Régionale et le paiement d'un impôt sociétés de 0,4 million d'euros. La contribution au résultat consolidé, après élimination des opérations réciproques, est de -0,4 M€.
- La Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle **CADS développement**. Cette société au capital

de 16,5 millions d'euros exerce principalement une activité de holding financier : souscription et gestion de participations financières. Le total bilan, arrêté au 30 novembre 2008, s'élève à 19,3 millions d'euros et le résultat net bénéficiaire social de l'exercice est de 0,7 million d'euros. Converti aux normes IAS, le résultat de la SASU contribue à hauteur de 1,4 M€ au résultat consolidé du groupe.

- **Adret Gestion** est un fonds commun de placement dédié au Crédit Agricole des Savoie. De ce fait, il est considéré comme une entité spécifique et consolidée. Il est investi majoritairement en OPCVM du Groupe Crédit Agricole dans le cadre d'une gestion diversifiée, et à ce titre a connu une dépréciation de valeur au cours du second semestre 2008 compte tenu de l'évolution des marchés financiers. Au 31 décembre 2008, son total bilan affiche 159.5 millions d'euros, pour un résultat de -10,4 millions d'euros.

## 4.2. LES DONNÉES CONSOLIDÉES

Les comptes consolidés annuels du CA des Savoie sont élaborés conformément aux normes internationales IAS/IFRS :

- dans le respect des normes et procédures de consolidation édictées sous forme de guides opératoires par Crédit Agricole SA,
- sous le contrôle des diligences réglementaires des commissaires aux comptes.

Le Crédit Agricole des Savoie utilise les formats des documents de synthèse (bilan, compte de résultat, tableaux de variation des capitaux propres, tableaux des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation CNC N°2004-R.03 du 27 octobre 2004.

**Le Produit Net Bancaire consolidé** se chiffre à 414,8 millions d'euros, en retrait de -10,6 % sur l'année ;

**Les charges de fonctionnement consolidées** s'élèvent à 229,5 millions d'euros, en baisse de 0,2 % sur un an.

**Le Résultat Brut d'Exploitation consolidé** représente 185,2 millions d'euros et régresse de 20,9 % sur l'année.

**Le Résultat consolidé** 2008 s'établit à 93,6 millions d'euros en baisse de 29,2 % par rapport à l'exercice précédent.

# LES PERSPECTIVES POUR 2009

## 5.1. LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance mondiale va être soumise à rude épreuve en 2009. La perte de confiance joue un grand rôle dans l'aggravation de la crise et l'on ne connaît pas les critères permettant de restaurer durablement cette confiance. Toutefois, les plans de relance budgétaire massifs, mis en place dans tous les pays, devraient permettre une stabilisation des marchés financiers en 2009 et faciliter les conditions d'une reprise modérée en 2010. En Europe, l'environnement global devrait rester

dégradé, dans le sillage d'une récession américaine qui s'annonce longue et profonde. L'économie française ne sera pas épargnée par la récession en 2009, avec la dégradation du marché du travail, une consommation privée quasi stagnante, et le moral des ménages qui reste au plus bas. Néanmoins, ce scénario, pessimiste, peut être entouré d'une grande incertitude, la récession de l'économie française ayant des causes principalement extérieures.

## 5.2. LES PROJETS DU CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE EN 2009

Le Crédit Agricole des Savoie poursuivra, en 2009, la mise en œuvre de son projet d'entreprise « Audace 2012 ». La Caisse Régionale fera évoluer son organisation, pour accentuer encore ses efforts en matière de développement, et conforter son rôle de premier partenaire banquier des départements savoyards, tout en déployant les 5 orientations clés de son projet d'entreprise « Audace 2012 ».

- 1 - Renforcer notre relation au client
- 2 - Organiser notre développement sur l'ensemble des marchés et des territoires

- 3 - Améliorer l'efficacité de l'entreprise, dans toutes ses dimensions.
- 4 - Maintenir une gestion financière saine et une bonne maîtrise des risques.
- 5 - Investir sur les 3 leviers que sont : les hommes, le management et le pilotage.

En matière d'activité, le Crédit Agricole des Savoie prévoit en 2009 une croissance des encours de crédits proche de 3 %, alors que l'activité Collecte progresserait d'environ 4 %. Cette activité, volontaire, générerait un Produit Net Bancaire stable par rapport à 2008.